

SGEV : 1re grève en un demi-siècle de service

Par Nicolas Defay | Lun 14/06/2021 - 17:00 , Mise à jour le 14/06/2021 à 17:00



Photo par Nicolas Defay

Depuis sa création en 1965, le Syndicat Gestion des Eaux du Velay n'avait jamais fait grève. C'est chose faite ce lundi 14 juin 2021. En cause, la suppression de quelques-unes de ses missions au profit de l'Agglomération du Puy-en-Velay.

Près de 80 % de grévistes. Une preuve sans équivoque de l'inquiétude que ressentent les 44 agents du SGEV, le Syndicat Gestion des Eaux du Velay. Les raisons de cette colère qui a cassé plus de cinq décennies de service sans drapeaux de contestation ? Le transfert de compétences de trois missions dont le SGEV a la responsabilité. Ainsi, les services des

relèves des compteurs, de la facturation et de l'urbanisme devraient changer de mains pour se voir dirigés par la DEA (Direction Eau et Assainissement).

« Nous avons eu un Comité technique paritaire au mois de mars et jamais la question d'un tel transfert n'a été mise sur la table ». Christophe Teyssonneyre

« Ni eux, ni nous ne connaissons les modalités de leurs conditions de travail »

« Le 1^{er} juillet, les huit agents concernés par ce changement soudain vont intégrer la DEA de l'Agglo (Direction Eau et Assainissement), explique Christophe Teyssonneyre, syndicat FO Agglo 43. Si nous sommes ici, devant le siège de la Communauté d'Agglomération du Puy, c'est déjà pour contester le timing hallucinant de cette décision. Les agents viennent d'apprendre qu'ils devront quitter le SGEV dans 15 jours ! »

Il ajoute : « Ensuite, ni eux, ni nous ne connaissons les modalités de leurs conditions de travail, leurs nouveaux salaires, leurs planning... Psychologiquement parlant, ce transfert contraint et forcé est insoutenable pour le personnel impacté ».



Photo par Nicolas Defay

« L'Agglo a récupéré les 38 communes au mois de décembre. Une convention était alors passée pour permettre au SGEV d'être prestataire. Subitement, au mois d'avril, les élus ont décidé la suppression de certaines missions du SGEV pour les donner entièrement à l'Agglo ». Christophe Teyssonneyre

« La direction nous a simplement répondu qu'elle ne savait pas »

Devant les grandes baies vitrées de l'Agglo, les agents et les syndicats du SGEV attendent 14 heures où sera tenu un Comité Technique Paritaire avec la direction de la structure. « Nous

avons des milliers de questions à poser en sachant très bien que nous n'aurons pas de réponses immédiates », continue Christophe Teyssonneyre.

Sandrine Laffay, du syndicat CGT, demande : *« Une fois le transfert effectué, qui va répondre aux appels téléphoniques ? Qui va faire les facturations ? Qui va constituer le planning des techniciens ? Aujourd'hui, c'est le néant. Même la direction nous a simplement répondu qu'elle ne savait pas ».*

« Le SGEV ne pourra plus relever les compteurs, l'Agglo s'octroyant ces compétences. Mais on nous a bien fait comprendre que ces transferts de missions n'allaient pas s'arrêter là. Toutes ces décisions ont été faites par le président de l'Agglomération d'une manière simplement autoritaire ». Christophe Teyssonneyre



Photo par Nicolas Defay

Les abonnés, victimes collatérales ?

Ce transfert va, selon les intervenants, occasionner de gros problèmes logistiques pour les abonnés. *« Les huit agents qui seront désormais à la DEA de l'Agglo vont continuer à gérer les 38 communes, souligne Michaël Arzac, agent Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Tout comme les techniciens du SGEV. Cela va bien évidemment provoquer des nœuds dans le système et détériorer la fluidité des services. »*

Il relève également : *« Sur les suppressions des missions au SGEV, il y a la relation clients qui comprend la base des données. Mais les agents qui resteront au SGEV ont besoin de cette base de données. Comment faire sans ! Dans 15 jours, personne ne sait réellement ce qu'il va se passer. Pas même la direction du SGEV ni le président de l'Agglomération du Puy ».*

Le personnel du SGEV a déposé un préavis de grève effectif depuis ce lundi 14 juin et courant jusqu'au 15 juillet à 23h30. Ce préavis concerne l'ensemble des agents de la collectivité du SGEV.